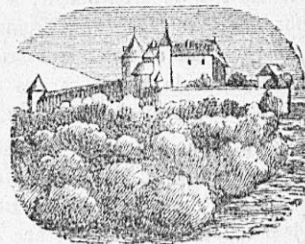


LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 7⁰⁵ 10²² 2⁴⁵ 5⁰⁰. — BULLE, arr. 9⁰⁵ 12¹² 4²⁷ 8⁴¹.

ABONNEMENTS

Suisse. 1 an, Fr. 4.50
6 mois 2.50
Etranger. 1 an 9.—
6 mois 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Des conséquences.

Songe-t-on parfois aux conséquences morales de cette guerre? Se demande-t-on ce qui en résultera pour le bien ou pour le mal des peuples en dehors des conséquences purement matérielles?

Il est hors de doute que chaque guerre entraîne, une année ou deux après, une longue période de prospérité dans tous les domaines. C'est vrai surtout pour les non-belligérants qui, n'ayant pas souffert les horreurs de la guerre elle-même, n'en ont pas moins supporté parfois de dures et cruelles privations.

Ce regain de prospérité est-il le fruit d'une recrudescence de besoins de la part des consommateurs? Nous ne le croyons pas. Le contraire serait plutôt la vérité. Il est plutôt vrai que les besoins ont diminué, les populations s'étant habituées à restreindre leur dépenses et à faire des économies. Cette habitude prise subsiste sans doute chez la plupart des citoyens dont les ressources augmentent d'autant.

La conséquence d'une guerre réside donc spécialement dans le relèvement du niveau moral des populations. Les instincts du cœur se sont développés; les sentiments de solidarité ont pris un plus grand essor; la confiance en soi-même est devenue plus forte et plus fructueuse; en un mot, le peuple se sent meilleur.

Chez nous Suisses, la guerre dont nous souffrons aussi les conséquences matérielles et dont nous souffrirons peut-être plus encore par la suite en dépit de tous les efforts consacrés à pallier ses effets néfastes, cette guerre nous procurera, sous le rapport moral, les plus heureux effets. Nous sommes un peuple de frères, disions-nous dans nos réunions patriotiques et dans nos chants. N'était-ce pas là qu'une fiction? N'y avait-il pas de fissure dans nos rapports avec nos concitoyens? Ne nous sentions-nous pas divisés quelque peu par la politique, par la religion, par la concurrence des affaires, par la langue? Il est vrai que ces divisions n'étaient que superficielles et qu'apparentes. Mais enfin, elles existaient. Au moment du danger, nous nous sommes sentis bien petits en face de nos puissants voisins et nous avons serré nos rangs, nous sou-

venant une fois de plus que l'union fait la force. Cette unanimité de sentiments est merveilleuse chez les peuples en guerre. Ne devait-elle pas l'être chez nous dont toute l'histoire nous apprend l'urgence de l'union?

Enfin, le peuple suisse est redevenu, comme par enchantement, un vrai peuple de frères, comme il l'était à Morgarten, à Sempach, à Morat, lorsque l'étranger cherchait à nous dominer et à nous asservir.

Lorsqu'il faudra pallier les conséquences de la guerre, lorsqu'il s'agira de combler le gouffre creusé dans nos finances publiques par notre mobilisation, le peuple songera sans doute que cette mobilisation fut nécessaire pour sauvegarder nos biens, notre indépendance et notre liberté. Il se rappellera que, sans ces sacrifices lourds peut-être mais indispensables, c'en était probablement fait de nos libertés si chères et il consentira joyeusement tout ce qu'on lui demandera dans le but de nous conserver à nous mêmes.

Mais est-il nécessaire que l'on sacrifie uniquement toute une catégorie de citoyens. Un pour tous, tous pour un, dit notre devise nationale. C'est vrai jusqu'à un certain point. Si les uns doivent se sacrifier, c'est à la condition que tous les autres fassent le nécessaire pour corriger ou pour atténuer ce sacrifice.

L'un des moyens proposés pour remettre à flot notre barque helvétique est le monopole du tabac. Nous avons posé la question de savoir si l'on agirait mieux en instituant le monopole ou un impôt du tabac.

La question doit être promptement et prochainement résolue. C'est pourquoi il est nécessaire de se renseigner maintenant déjà.

Il est hors de doute que le monopole tuera le commerce du tabac. Un grand nombre de débitants verront s'évanouir leur principale source de revenus.

En outre, une certaine quantité de fabriques seront fermées. Celles-là seront indemnisées. Ceci ne serait que justice pour les patrons. Mais les ouvriers? Qui les indemniserait? Qui leur procurerait le travail qui leur sera subitement enlevé? On n'improvise pas ainsi une nouvelle vie. Bien que l'industrie en général doive prendre un nouvel essor, il serait difficile, pour la plus grande partie des ouvriers des

manufactures de tabac, d'inaugurer un autre genre de travail. Ceux-là seront donc les vrais sacrifiés et ils seront nombreux cependant.

NOUVELLES SUISSES

L'industrie du cuir en péril. — La Société suisse des tanneurs jette un cri d'alarme. On commence à manquer d'écorce de chêne et de sapin pour le tannage des peaux. D'où menace d'arrêt de la fabrication du cuir. La Société demande aux autorités forestières de n'autoriser les prochaines coupes de bois qu'à condition que les chênes et les sapins rouges soient écorcés et leur dépouille livrée à l'industrie du cuir.

Recettes douanières. — Les recettes des douanes ont atteint en novembre 4 1/2 millions contre 7 millions l'an dernier.

Du 1^{er} janvier à fin novembre, les recettes se sont élevées, en chiffres ronds, à 58 1/2 millions contre 76 1/2 l'an dernier.

La santé de l'armée. — Vu la saison, les affections dues au refroidissement jouent encore un rôle important et augmentent quelque peu le total des cas de maladie; toutefois le nombre n'en est nullement exagéré et pas plus marqué dans l'armée que dans la population civile.

Les cas n'ont du reste aucun caractère malin et guérissent pour la plupart rapidement. Il s'agit en général de légères affections des voies de la respiration et de rhumatismes.

En fait de maladies contagieuses, il y a eu la semaine dernière deux cas de fièvre typhoïde, un cas de scarlatine, un cas de rougeole et deux cas d'oreillons.

On a annoncé deux cas de mort, l'un dû à un abcès du foie, l'autre à une néphrite.

Les effets de certaine campagne de journaux. — On écrit à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que l'approvisionnement de la Suisse en céréales via Marseille souffre de l'état d'esprit créé en France par certains journaux, qui font croire que la Suisse sert d'intermédiaire à l'Allemagne. Nos importateurs de céréales qui se fournissent d'avoine en Algérie n'en peuvent plus obtenir qu'avec d'extrêmes difficultés.

Les commandes sont vérifiées par le ministère de la guerre. Des cargaisons qui étaient à bord ont dû être remises à terre. Les transports de blé arrivant à Marseille sont retenus sous l'effet du même soupçon. On a l'impression que les autorités ne sont pas toutes animées d'un égal esprit de bienveillance et que les unes contrecarrent les autres.

Le *Temps* a cependant publié à plusieurs reprises des démentis touchant les suppositions malveillantes qui ont cours à l'égard de la Suisse et les négociants de Marseille ne demanderaient qu'à pouvoir trafiquer librement avec la Suisse. Il y a, à Marseille, des stocks énormes de tourteaux de sésame dont la Suisse pourrait débarrasser les quais. Mais on se heurte à la mauvaise volonté des bureaux.

Emploi au service militaire des militaires sans travail. — Les militaires sans travail des corps de troupes licenciés de l'élite et de la landwehr peuvent offrir leurs services d'ici au 16 décembre 1914 à l'autorité militaire du canton de leur domicile. Ils devront joindre à leur offre une attestation de la commune où ils sont fixés, constatant qu'ils n'ont pas de travail.

Les militaires dont l'inscription sera prise en considération recevront un ordre de marche individuel leur donnant droit au transport gratuit en chemin de fer. En ce qui concerne la solde, les subsistances et le logement, ils seront traités de la même manière que les militaires qui se trouvent au service actif. Des compagnies et des détachements seront formés au moyen des hommes convoqués et seront employés aux travaux de fortifications, à la construction de routes et, le cas échéant, au service de garde.

Afin d'avoir les cadres nécessaires pour ces unités, on acceptera volontiers les inscriptions d'officiers et de sous-officiers.

Croix-Rouge. — La mise de piquet du personnel aide-volontaire de la Croix-Rouge est levée. Par contre elle subsiste pour le détachement des sœurs et le personnel des colonnes de la Croix-Rouge. Cette dernière adresse ses meilleurs remerciements au personnel dont la mise de piquet est levée, pour l'empressement dont il a fait preuve à nous venir en aide.

Genève. — Incendie d'une ferme. — Un incendie a détruit dimanche soir

Les poudres
Wernlé:
Poli-Cuivre
Poli-couteaux
Argentique
sont des
produits suisses!

inet dentaire
égaitaz, Bulle
tations tous les jours;
dredi après midi
à BROC.

LE DE BULLE
16 décembre prochain,
Bulle exposera en mises publi-
es forêts communales: environ
rons, 50 moules rondins et quar-
fagots.
us à 10 h., à la cabane
Conseiller communal délégué.

ÈBRES
me MURITH, succ.
Téléphone 121
à livrer de suite.
DÉRÉS
te. CHATEL-ST-
NT, M. Charles Clé-
Dietrich frères, ében

de
allez
ST
de suite
ous achèterez
assurance
économies.
ri et fils
ourg.

Suisse
ant à 80 millions.
rables, des
l'importa quel montant:

commission,
es
tagoux
du dépôt.
à la Direction.
int-Pierre.
or, Estavayer, Morat,

